

Affichage des opérations dans CERTIMAP

Toutes les opérations qui ont obtenu un avis favorable de certification/labellisation sont visibles sur CERTIMAP.

Les opérations qui font l'objet d'un avertissement sont visibles sur CERTIMAP mais pas celles dont les certificats sont suspendus et retirés.

Les opérations dont la date de validité des certificats est dépassée sont affichées sur CERTIMAP, avec mention de la date de validité.

- En effet, les Règles de certification et de labellisation précisent les durées de validité des certificats et labels délivrés. Au-delà de ces durées, les titulaires peuvent néanmoins continuer à communiquer en mentionnant que l'opération a été certifiée ou labellisée et en précisant la marque.

Les opérations pilotes et expérimentales ayant obtenu une attestation d'opération pilote ou expérimentale sont visibles sur CERTIMAP. Elles sont affichées de la même façon que les opérations certifiées/labélisées avec la précision « opération pilote/expérimentale » dans le champ « Certif./label »

Les opérations pour lesquelles le porteur a demandé la confidentialité ne sont pas affichées sur CERTIMAP. Cependant elles sont bien prises en compte dans le comptage des certifiés (voir chapitre ci-dessous).

Le comptage des certifiés

Le nombre de certificats

Il s'agit de la somme de tous les certificats délivrés en ayant obtenu un avis favorable de certification/labellisation¹, y compris ceux :

- Dont la date de fin de validité est dépassée
- Qui font l'objet d'un avertissement en cours.

Les opérations dont les certificats sont en suspension et en retrait ne sont pas comptabilisées.

¹ Seul le dernier certificat délivré est comptabilisé, il n'y a pas cumul avec les certificats émis aux phases précédentes.

La surface certifiée

Il s'agit de la somme des surfaces en m² de tous les certificats identifiés dans les mêmes conditions que le nombre de certificats (cf. ci-dessus) à l'exception des éléments suivants :

- La surface en m² des certificats de la famille Territoires Durables (HQE Aménagement Durable, HQE Infrastructures Durables, HQE Infrastructures routières et Démarche Route Durable) n'est pas comptée.

Le comptage des engagés

Le nombre de certificats engagés

Il reprend le comptage des certifiés en ajoutant les certificats qui font l'objet d'un contrat signé, qui sont identifiés comme étant « En attente de certification/labellisation » et n'ont pas encore été délivrés sur au moins une phase.

Les surfaces engagées

Il reprend le comptage des surfaces certifiées en, ajoutant les surfaces en m² de tous les certificats engagés (cf. ci-dessus).